

Pilote	Acteurs et Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> - Julie MACKELBERT Médecin généraliste Saint Caprais de Bordeaux - David RUI Kinésithérapeute, cabinet libéral 	<p>Membres de la CPTS, Professionnels de santé du territoire, Professionnels des établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux et sociaux Collectivités territoriales et partenaires institutionnels et associatifs</p>
Problématique	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de violences intrafamiliales depuis 2020 	<p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les violences intrafamiliales <p>Objectif Opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les professionnels au repérage des violences et aux démarches d'alerte - Créer du lien entre les professionnels et entre professionnels et partenaires sur cette thématique

Actions à mettre en place
<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec la Maison d'Ella à Bordeaux pour proposer des formations à tous les professionnels. - Collaborer avec la CdC du Créonnais qui pilote le Contrat Local de coordination et de mobilisation dans la lutte contre les Violences Sexistes, Sexuelles et Intrafamiliales. - Communiquer sur la ou les plateforme(s) d'écoute(s) existante(s). Si n'existe pas, réfléchir à la création

Calendrier Prévisionnel	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Signature de l'ACI envisagée en Mai ou Juin 2022 • Démarrage de l'action envisagée en 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels formés à la thématique des Violences Sexistes, Sexuelles et Intrafamiliales

Moyens nécessaires

Logistiques :

- Ligne téléphonique
- Outils informatiques
- Protocoles de prise en charge
- Salle de réunions
- Connexion internet
- Ordinateur
- Imprimante

Humains

- Coordinatrice de la CPTS
- Pilote d'action
- Membres du CA
- Membres de la Commission Projet de santé
- Professionnels adhérents de la CPTS
- Professionnels spécialisés
- Bénévoles associatifs spécialisés

Financiers

- Rémunération : coordinateur, membres du CA, membres de la CPTS lors des travaux
- Financement structurel (locaux, ordinateur, internet, déplacements...)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Évènementiel (organisation de temps d'information et de formation pour les membres de la CPTS)
- Location de salle